

DEPARTEMENT DE L'AIN

ARRONDISSEMENT DE BOURG

CANTON DE MIRIBEL
MAIRIE DE NEYRON

OBJET : TAUX IMPOSITION 2022.

20220018

Christine FRANCOIS, Maire

Etaient présents : BOURGEOIS Rosaria, BRIERE Matthieu, DELACOURT Marc, DUPLAN Véronique, FAURE Sébastien, FAVREAU Julien, FLACEAU Chloé, FRANCOIS Christine, GARCIA Nathalie, GAROUTTE Agnès, GIRARD Jean-Yves, GRUFFAT Henri, HERVIS Jean-Pierre, JULLIEN Valérie, MARQUIS Gérard, MENUT Brigitte, PAYRE Raphael, PISTIL Raymond, QUEIREL Elodie, TONDU Mathieu, VERDENET Clotilde

Pouvoir : LARIVE Bruno donne pouvoir à GARCIA Nathalie

NEDIALKOVA Krassi donne pouvoir à GIRARD Jean-Yves

Secrétaire de Séance : Chloé FLACEAU

Date de convocation du Conseil : 23/02/2022

Nombre de conseillers

en exercice : 23

Nombre de conseillers

Présents : 21

Pouvoir : 2

Le Maire présente à l'assemblée l'état des taux d'imposition :

	TH	FB	FNB
Taux 2021	Sans objet	27.35 %	43,61 %
Proposition 2022	Sans objet	27.35 %	43,61 %

A la demande de Monsieur le Percepteur et vu l'article 16 de la Loi de Finances 2020 la commune ne doit pas voter le taux de Taxe d'Habitation.

Accusé de réception en préfecture
001-210102752-20220228-20220018-DE
Date de réception préfecture : 04/03/2022

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE, A 23 VOIX POUR, 0 CONTRE, 0 ABSTENTION :

- DECIDE que les taux pour 2022 seront les suivants :

	FB	FNB
Taux 2022	27.35 %	43,61 %

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus par les membres présents.

Fait à NEYRON, le 28/02/22

Le Maire, Christine FRANCOIS.

